

Séance du : 15 Novembre 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille vingt quatre le quinze novembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, LEBARON Joëlle, LIOThIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : BOYER Bernard donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

Absents Excusés : ALLEGRE Sophie

Absent : BLAZEVIC Harry, DUFOUR Hervé, HUGUES Stéphanie

Date de convocation : 07/11/2024

Date d'affichage : 07/11/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Cession immeuble Avenue de la Résistance

Vu la délibération n°69/2023 autorisant la résiliation du bail emphytéotique du 30 novembre 1999 avec l'OPAC,

Vu la délibération n°77 du 3 octobre 2022, autorisant la cession du rez-de-chaussée de l'immeuble cadastrée AA195 (ancien n°B1997) située 13 avenue de la résistance pour un montant de 27 000 €,

Vu la délibération du 09/11/2023, autorisant la cession de l'immeuble,

Vu que les acquéreurs de l'ensemble de l'immeuble sont M. Alexandre Morbidelli et Mme SOLEILLANT Bérengère,

Monsieur le Maire indique que M. Alexandre Morbidelli et Mme SOLEILLANT Bérengère souhaitent acquérir la totalité de l'immeuble cadastrée AA195 (ancien n°B1997) située 13 avenue de la résistance, pour un montant total de 92 000 €.

Monsieur le Maire indique également que les obligations de la convention APL attachée à ce bien immobilier continuent de s'appliquer en cas de cession.

Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité de :

- **Céder la totalité de l'immeuble situé sur la parcelle cadastrée AA195 (ancien n°B1997), situé 13 avenue de la Résistance, au prix de 92 000 €, les frais de notaires seront à la charge de l'acheteur,**
- **Les places de parkings sont incluses dans la parcelle.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la vente.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

 